



La Feuille Verte

Numéro 16
JUILLET 2012

Siège Social : 26, rue de la Cloche - B.P. 14 - 77301 FONTAINEBLEAU CEDEX - Téléphone : **01 64 23 46 45**
Site Web : <http://www.aaff.fr> – Courriel : info@aaff.fr

I - Les AFF et la FORÊT

Bilan des activités de l'Observatoire

L'expérience de six mois de fonctionnement de l'Observatoire de la forêt est largement positif. 54 cas ont été enregistrés dont 14 cas de dépôts sauvages, 8 de marquages intempestifs (tags sur les rochers), 8 de non-remise en état des sols après exploitation forestière. Plus de la moitié ont été réglés, les autres sont en cours de solution : des délais sont parfois nécessaires, notamment dans le cas de remise en état des sols ou de l'élimination des tags. L'Association remercie l'ONF et ses collaborateurs de leur réactivité de même que les usagers de la forêt, membres ou non-membres de l'Association ou organisations amies qui nous ont signalé ces atteintes au patrimoine forestier. D'une façon générale, on peut constater une nette amélioration de la propreté en forêt, notamment le long des routes. On ne peut que regretter des incivilités trop fréquentes, notamment de la part de certaines entreprises locales qui déposent, en infraction de la réglementation, les gravats de chantier en forêt. Un bilan complet sera fait à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association et porté sur le site.

Comité des réserves biologiques

Le Comité des réserves biologiques de la forêt domaniale de Fontainebleau s'est réuni à Franchard, le 23 mars dernier. Franck Jacobée et Jean-Pierre Galerne de l'ONF animaient la réunion, à laquelle ont participé pour les AFF Gérard Tendron, Gérard Vallée et François Beaux. Un nouveau protocole de description des peuplements des réserves biologiques a été présenté, inspiré de la méthode retenue pour la description des différentes réserves de France et qui doit être dorénavant adopté pour la description des peuplements en forêt dans la perspective du nouvel aménagement. Il permettra notamment de recueillir des données dendrométriques sur des placettes permanentes géolocalisées et de comparer, dans le temps, les évolutions des écosystèmes à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. L'outil informatique mis au point permettra des échanges de données entre différentes bases existantes et de partager des connaissances entre scientifiques et gestionnaires forestiers.

Les AFF ont fait observer, à cette occasion, que ce nouveau système sera utile à tous pour une connaissance objective de l'évolution des différentes espèces et leur caractérisation dans le temps. Cependant ses représentants ont insisté sur la nécessité de dépasser les simples inventaires floristiques et faunistiques qui intéressent essentiellement des spécialistes. À l'instar de ce qui se faisait dans les années 1970 et 1980 (travaux des professeurs Lemée, Bournérias, de MM. Fardjah, Faille...), il paraît indispensable que la communauté scientifique se réapproprie les réserves biologiques comme terrain d'études afin de mieux connaître les paramètres d'évolution des écosystèmes et de la biodiversité et que des enseignements en soient tirés pour la gestion forestière hors réserves.

Par ailleurs, l'ONF a fait part de son intention de proposer aux visiteurs de la forêt avec des outils modernes (applications pour I-phone) une information thématique reposant sur les connaissances scientifiques et qui devraient mobiliser les contributeurs du Comité des réserves. On peut aussi imaginer un retour d'information de la part des visiteurs à partir des mêmes outils. Les plans de gestion des réserves

biologiques dirigées devraient prochainement être soumis à l'avis du Conseil national de la protection de la nature.

L'après-midi a été consacrée à la visite de la réserve biologique dirigée des Coulevreux. Les travaux de coupe et d'extraction des bouleaux et des pins, pour sauvegarder la lande sèche qui entoure les mares, s'avèrent très lourds et très coûteux et doivent être répétés tous les cinq ans. La difficulté de pérenniser les crédits nécessaires conduit à s'interroger sur la poursuite à l'identique de ce type d'opération. Après discussion, les membres du Comité retiennent qu'il est indispensable de délimiter les biotopes exceptionnels de mares et de landes humides et d'y poursuivre des interventions afin de maintenir ces milieux exceptionnels et menacés. Par contre pour les landes sèches, plus courantes, il paraît plus judicieux d'abandonner les travaux coûteux du type de ceux qui viennent d'être réalisés et qui portent sur des jeunes tiges sans valeur marchande et d'extraire sous forme de coupes vendables les arbres adultes (pins et bouleaux) d'îlots voisins, aujourd'hui fermés. De proche en proche la lande sèche devrait réapparaître après coupe. Ceci nécessitera un zonage des îlots à exploiter et un échancier de coupes et un suivi précis de l'évolution des écosystèmes.

Nomination d'un nouveau directeur interdépartemental

Le nouveau directeur interdépartemental de l'ONF, Benjamin Beaussant a pris ses fonctions le 1^{er} juin. Diplômé de l'Institut national agronomique et ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, il était précédemment directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Centre. Une réunion de travail a permis de faire le tour des dossiers d'intérêt commun et de constater une large convergence des points de vue. Il a été rappelé en particulier le souhait de notre association d'être davantage associé à certaines activités de l'ONF, notamment le martelage des arbres situés dans des zones sensibles. Dans le même esprit, il a été également souhaité qu'elle soit associée aux travaux de préparation du futur plan d'aménagement de la forêt (2016-2035). Le directeur a confirmé que pour l'année 2012, la récolte ne dépasserait pas 35 000 m³, contre 60 000 habituellement : il a ainsi démenti les chiffres fantaisistes qui ont pu circuler. Reprenant une tradition qui dure depuis la fondation des AFFF en 1907, B. Beaussant a participé à notre conseil d'administration. Le président lui a souhaité plein succès dans sa mission.

II - La VIE de L'ASSOCIATION

Promenades thématiques

Le programme détaillé des promenades thématiques pour le deuxième semestre est maintenant en ligne sur notre site. Dix promenades sont ainsi prévues. Parmi celles-ci, signalons le 23 septembre *la Carte du Tendre* du rocher des Demoiselles, le 28 septembre le brame du cerf (sur réservation), le 30 septembre l'histoire (révolue) de l'exploitation pétrolière en forêt de Fontainebleau.

Le site WEB

Depuis qu'il a été refondu, le site WEB des AFF connaît un grand succès, si l'on en croit le nombre de personnes qui nous contactent après l'avoir consulté. La page d'accueil est régulièrement actualisée, avec l'annonce des promenades guidées, du bilan trimestriel de l'Observatoire de la forêt ou des « Nouvelles de la forêt » où nous incluons les informations fournies par l'ONF, Natureparif... À travers les liens figurant sur le site, il est possible d'avoir accès à des sites d'associations ou d'organismes dont les activités sont voisines ou complémentaires. Dans la partie réservée aux adhérents de l'Association, il est possible maintenant d'accéder à une version actualisée du « Guide des Arbres remarquables ». Le code d'accès figure sur la carte de membre.

La charte graphique

Le conseil d'administration a décidé de retenir le projet de charte graphique conçue par Jean-Louis Barbier. Cette charte vise à conserver une cohérence graphique aux différents supports administratifs ou de communication utilisés : papier à lettre, site, publications, etc. Elle s'applique en particulier au logo, aux polices de caractère, aux couleurs utilisées. Elle contribue à donner à l'Association son identité et à promouvoir son image.

Des collégiens inspirés par la forêt

Les Amis de la Forêt de Fontainebleau ont organisé, les 12 et 13 mai 2012, une exposition, en partenariat avec le Collège international. Les jeunes collégiens de 6^e et de 5^e ont réalisés des affiches sur le thème de l'arbre et de la forêt, sous la direction de leur professeur d'arts plastiques, Laurent Touze. Au total, 25 affiches furent encadrées et une cinquantaine d'autres ont été présentées lors de cette manifestation. Un concours a été organisé pour l'exposition qui s'est tenue à la maison des Compagnons, au terme de laquelle quatre prix ont été décernés et l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau qui a offert un livre d'art et des documents sur la forêt à chacun des lauréats. Il s'agit d'Alice Nidriche (1^{er} prix), Hajna Nagy (2^e prix), Milo Homes et Flore Dupays (3^e prix ex-æquo). Devant le succès de cet événement, Laurent Touze souhaite le renouvellement de cette initiative conjointe et pense proposer, de nouveau l'année prochaine dans le cadre des Naturiales, un thème susceptible de sensibiliser les collégiens à la sauvegarde du patrimoine naturel.

Exposition sur la forêt de Fontainebleau et la chasse

Les AFF et Connaissance du Gâtinais préparent conjointement une exposition photographique sur le thème « La forêt de Fontainebleau et la chasse ». Elle aura lieu du 24 septembre au 24 octobre 2012 à la maison dans la Vallée, à Avon ; les commissaires de l'exposition étant Gérard Tendron et Gérard Vallée. Elle mettra en évidence les caractéristiques naturelles de la forêt (géologie, topographie, successions végétales), la faune et la flore, les différents types de peuplements forestiers. Elle fera une large place à la présentation de documents montrant la constitution du domaine royal autour du château pour permettre aux trente-trois rois qui se sont succédé d'y pratiquer leur loisir favori : la chasse à courre et la chasse à tir. Sera évoquée également l'évolution du regard de l'homme sur la forêt (peintres, écrivains, promeneurs, citadins au travers du tourisme de nature). Enfin, seront présentées la sylviculture et les activités cynégétiques contemporaines pour la régulation des animaux dont des spécimens naturalisés seront regroupés au cœur de l'exposition.

Journée A.R.B.R.E.S.

Une journée commune a été prévue le samedi 27 octobre avec l'Association nationale A.R.B.R.E.S., qui a publié notamment un *Guide de arbres remarquables de France*. Il est prévu en particulier, après une présentation de l'activité des deux associations, de mener une réflexion sur les critères de la *remarquabilité* et de procéder à une visite sur le terrain.

III – Les RELATIONS EXTÉRIEURES

Conduite apaisée

Une réunion de travail s'est tenue le 23 avril chez le directeur de Routes du conseil général. Le point a été fait des aménagements routiers réalisés, en cours ou en projet. Un bilan positif de l'expérience de limitation à 70 km/h de la vitesse sur plusieurs tronçons de routes traversant la forêt. Cette expérience est étendue en 2012 à de nouveaux tronçons. Le travail en commun sur la sécurisation des traversées piétonnières en forêt se poursuit.

Entretien avec le sous-préfet Georgin

Le président s'est entretenu, le 1^{er} juin, avec le nouveau sous-préfet de Fontainebleau, Franck-Philippe Georgin, des principaux dossiers qui concernent la forêt. Ancien élève de l'ENA, il a été en particulier secrétaire général de la Creuse puis conseiller au cabinet du ministre de l'Intérieur. Le sous-préfet a exprimé au président des Amis de la Forêt tout son intérêt pour les activités de l'Association et son souci de s'impliquer sur les questions touchant cette forêt d'exception.

Les Amis de la forêt à la rencontre du public

La deuxième édition de la manifestation « Les AFF parlent aux amis de la forêt », s'est déroulée le dernier dimanche de Pentecôte, au parking du Cabaret-Masson. Les Amis de la Forêt de Fontainebleau (AFF) ont pu y rencontrer les nombreux promeneurs qui venaient profiter d'une belle journée en forêt. Ceux-ci ont été renseignés sur les diverses possibilités de balades, en empruntant le sentier jaune de l'ONF ou le sentier bleu Denecourt-Colinet n° 4, balisé par les bénévoles présents sur place. Les membres de l'association ont pu également répondre aux questions des visiteurs sur la flore, la faune et la gestion sylvicole du massif. La journée avait commencé par un nettoyage en règle du parking et de ses environs, ce qui a permis d'inciter les promeneurs à avoir un comportement respectueux de la forêt : ils se doivent de respecter de la flore et la faune, d'emporter leurs déchets et de s'abstenir de faire du feu. Pendant ce temps, les enfants présents étaient maquillés, en s'inspirant de motifs sylvestres (fleurs, feuillages, animaux, etc.). Tout au long de la journée, les AAF ont insisté sur le fait que la forêt de Fontainebleau est placée sous la sauvegarde des usagers qui sont invités à signaler les manquements dont ils sont les témoins sur le site www.aaff.fr, afin que l'Observatoire de la forêt se saisisse du problème.

Voyage d'études de la Fédération nationale des sociétés d'amis des forêts dans les Cévennes

La Fédération nationale des sociétés d'amis des forêts, présidée par le sénateur Leroy, a organisé dans les Cévennes, du 5 au 7 juin, des journées d'études auxquelles ont participé des représentants de notre association. Elles comportaient un très intéressant colloque à Florac qui a rassemblé, autour des membres de la Fédération, des personnalités locales et des visites de forêts tant domaniales que privées des monts du Bougès, de l'Aigoual et des bois d'Altefage qui sont incluses dans le périmètre du cœur du parc national des Cévennes. Tous les gestionnaires de ces forêts ont fait part des difficultés qu'ils rencontrent à les gérer et manifesté leur inquiétude face à la rigueur « écologique » des agents du Parc qui ont pratiquement tout pouvoir pour imposer les décisions qu'ils jugent utiles à la primauté de la nature mais qui ne sont pas sans effets sur la forêt. C'est ainsi que la réintroduction mal contrôlée des cervidés dans le Parc a rompu l'équilibre sylvo-cynégétique ce qui compromet la régénération naturelle ou la poussée de jeunes plantations et nuit à la pérennité ou au développement de la forêt. L'interdiction, pendant la nidification, d'exploiter la forêt sur un périmètre de 70 ha autour des nids observés par les agents du Parc et spécialement ceux des rapaces réintroduits (vautours fauves et moines, aigle Jean-le-Blanc...) ou encore l'obligation de maintenir des arbres arrivés à maturité pour y conserver les loges creusés par le pic noir imposent des contraintes sévères et coûteuses. Les responsables du Parc semblent prendre conscience de ces excès et on peut espérer que la loi de 2006 qui modifie la gouvernance des parcs nationaux permettra en 2013 la mise en œuvre d'une nouvelle charte en cours d'élaboration. Elle diminue les pouvoirs du directeur du Parc, nommé par le ministère de l'Environnement, au profit du conseil d'administration à majorité d'élus qui pourra, en principe, prendre des décisions importantes comme, par exemple, imposer un régime de chasse efficace des cervidés. Le colloque a été marqué par la très brillante conférence de Sylvie Brunel, géographe, professeur à Paris-Sorbonne, sur le thème « l'avenir de la forêt dans une zone de protection » Elle a rappelé que l'écologie ou le développement durable devait être au service de tous et non pas punitifs pour certains. Elle a aussi insisté sur la primauté de l'homme et montré que partout où il est présent « il n'y a

d'espace que d'espace façonné par l'homme ». De très intéressantes forêts ont été visitées, citons, en particulier, le très bel arboretum de la Foux où certains conifères dépassent 60 mètres de hauteur.

IV – DIVERS

Vu sur France 3 : « À quoi servent nos forêts ? »

Nous vous invitons à voir un film de 25 minutes diffusé, le 10 juin 2012, dans l'émission *C'est pas sorcier* (France 3). Réalisateur : Luc Baudonnière ; journaliste : Perrine Dutreil ; présentateurs : Frédéric Courant et Jamy Gourmaud. Résumé : « Pour comprendre comment l'homme gère une forêt, Frédéric s'est rendu dans le massif de Fontainebleau pour y suivre le travail des équipes de l'ONF, dont Claude Lagarde et Sylvain Ducroux. Jamy, lui, a installé son laboratoire à Fontainebleau également, mais dans la maison de l'écotourisme de Franchard ». Pour visionner ce film demander *C'est pas sorcier* sur votre moteur de recherche, puis *Trouver une émission*, ensuite, actuellement au début de la liste, choisissez *À quoi servent nos forêts ?*

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS

Le trésorier remercie les nombreux adhérents qui ont déjà envoyé leur cotisation 2012 et rappelle que, statutairement, cette cotisation annuelle est due dès le début de l'année civile et que les montants sont les suivants :

Membre adhérent	28 €
Famille adhérente	35 €
Association/société	56 € ou plus
Membre bienfaiteur	56 € ou plus

Les cotisations et dons versés à des associations reconnues d'utilité publique **sont déductibles, à hauteur de 66 %**, de l'impôt sur le revenu.

Les reçus correspondants à l'année 2011 vont être adressés prochainement aux bénéficiaires. Vous pouvez régler votre cotisation dès maintenant en adressant un chèque à l'ordre des AFF, à notre Trésorier : 26, rue de la Cloche - B.P. 14 - 77301 Fontainebleau.